



TOUT UN COLLECTIF
POUR LES AIDANT.E.S

SOLUTIONS AIDANTS

Je connais et j'active mes droits



MARDI 13 JUIN



17H - 18H

EN VISIO-CONFÉRENCE SUR



Série de 6 conférences en ligne organisées avec le soutien de



inscription
gratuite

Fondation
Mutualia
site pour l'avenir GRAND OUEST



TOUT UN COLLECTIF
POUR LES AIDANT.E.S



Au programme

- Quels sont mes droits ?
- Comment les activer ?
- Présentation du CLIC Anjou Bleu
- Zoom sur « UNAIDE »



Intervenant.es

Morgane Hiron

Déléguée Générale - Collectif Je t'Aide



Laurent Morin

Directeur - CLIC Anjou Bleu



Jérémy Tosolini

Co-fondateur - Unaide





Fonctionnement

- 1h ensemble sur Youtube, Facebook, Twitter et LinkedIn
- Posez-nous vos questions en commentaires !
- Replay vidéo + article bilan + présentation + visuels sur les réseaux sociaux



Avec le soutien de





Le Collectif Je t'Aide



TOUT UN COLLECTIF
POUR LES AIDANT.E.S

Le Collectif Je t'Aide

32 structures adhérentes



Et des membres physiques

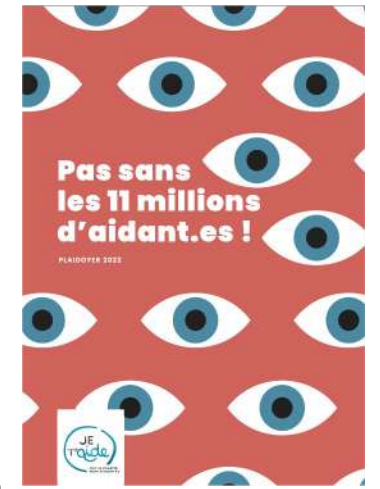
(aidant·es, ancien·nes aidant·es, professionnel·les...)



Le Collectif Je t'Aide

3 objectifs principaux

- Améliorer les droits des aidant.es
Plaidoyers, études, médias
- Rendre visibles les aidant.es
Campagnes de communication
- Transformer la société
Sensibilisation, JNA, appel à projets





Quels sont mes droits ?



3 chiffres clés

- Seul·es 5% des aidant·es en emploi ou en recherche d'emploi ont bénéficié du **congé proche aidant** (parmi les répondant·es à la Consultation Nationale 2023 du Collectif Je t'Aide)
- Seule la moitié des aidant·es à la retraite a pris connaissance et compris **ses droits à la retraite** (parmi les répondant·es à la Consultation Nationale 2023 du Collectif Je t'Aide)
- Moins de 0,7 % de l'ensemble des bénéficiaires de l'APA à domicile ont bénéficié du **droit au répit** en 2019 (Source : Enquête "Aide sociale auprès des conseils départementaux" - DREES - 2020)



Les droits

- Les droits aux congés (*proche aidant, présence parentale, solidarité familiale*)
- Les droits à la retraite
- Le droit au répit
- Le droit à la participation



Le congé de proche aidant

Quoi ?

- Congé rémunéré à hauteur du SMIC, maximum 3 mois et fractionnable à la journée.
- L'employeur ne peut refuser ce congé.

Votre proche doit :

- être bénéficiaire de l'APA (GIR 1 à 4)
- avoir un taux d'incapacité équivalent ou supérieur à 80%
- être une personne invalide ou bénéficiaire de rentes d'accident du travail et de maladie professionnelle avec une majoration ou une prestation complémentaire de recours à une tierce personne.

Vous devez être :

- Salarié.e de droit privé
- Agents publics
- Indépendant.e
- Demandeur.euse d'emploi



Le congé de proche aidant

Comment ?

Etape 1 : Demande de congé à son employeur

- Déclarer demande de congé
- Date de début et si fractionné
- 1 mois avant (sauf urgences)
- Justificatifs :
 - Déclaration sur l'honneur
 - Attestations APA et handicap

Etape 2 : Demande d'indemnisation à la CAF

- Allocation Journalière du Proche Aidant (AJPA)
- 62,44€ la journée
- 31,22€ la demi-journée
- Peut-être renouvelé 1 an



Le congé de présence parentale

Quoi ?

Congé pour s'occuper d'un enfant nécessitant des soins

Votre enfant

- Avoir moins de 20 ans
- Ne pas bénéficier d'une allocation logement ou d'une prestation familiale
- Ne pas percevoir un salaire mensuel brut de supérieur à 1 047,55€



Le congé de présence parentale

Durée

- 310 jours ouvrés par enfant, et par maladie, accident, handicap
- Possibilité de le fractionner par demi-journée

Montant

- Allocation Journalière de Présence Parentale (AJPP)
- En fonction des situations familiales

Comment ?

Étape 1 : Demande de congé à l'employeur

Étape 2 : Demande d'allocation à la CAF



Le congé de solidarité familiale

Quoi ?

Congé pour accompagner un proche en fin de vie

Votre proche doit être en

Phase avancée ou terminale d'une affection grave et incurable

Durée

Fixée par la convention collective

En l'absence de dispositions conventionnelles : 3 mois, renouvelable 1 fois

Fractionnable à la journée

Montant

Allocation Journalière d'accompagnement d'une personne en fin de vie (AJAP)

59,63€/jour



Le congé de solidarité familiale

Etape 1 : Demande de congé à l'employeur

Etape 2 : Demande d'allocation au Centre National de gestion des demandes d'allocation journalières d'accompagnement d'une personne en fin de vie (Cnajap)



Trimestres de retraite supplémentaires

Pour qui ?

Les personnes aidant.es d'une proche en situation de handicap à 80% et +

Quoi ?

-> Majoration de durée de l'assurance vieillesse d'un trimestre par période de 30 mois, dans la limite de 8 trimestres.

-> Pour les parents d'enfants en situation de handicap qui perçoivent la prestation de compensation handicap (PCH) : vous pouvez continuer à prétendre d'une retraite à taux plein dès 65 au lieu de 67 ans à condition d'avoir interrompu votre activité professionnelle pour accompagner un proche pendant au moins 30 mois consécutifs.

Pour plus d'informations

-> consulter la circulaire de la CNAV du 16 Octobre 2016

https://www.legislation.cnav.fr/Documents/circulaire_cnav_2016_41_17102016.pdf



Droit au répit

Il existe une **diversité de solutions complémentaires**, en fonction de la situation de l'aidé·e et des différentes étapes du parcours.

Le répit peut être :

- **court ou long**
- **programmé ou d'urgence**
- **ponctuel ou régulier**
- **A l'extérieur du domicile :**
 - **accueil de jour**
 - **accueil de nuit**
 - **hébergement temporaire de l'aidé·e au sein d'une structure**
- **A domicile :**
 - **relayage**
 - **baluchonnage**
 - **répit parental avec ou sans l'aidé.e**



Comment financer le répit ?

- **Pour les aidant.es de personne âgée** : droit au répit à hauteur de 540,23€ / an si le plafond de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) est atteint
- Mutuelles santé
- Caisses de retraite et caisses de retraite complémentaire
- Département
- Caisses Primaires d'Assurance Maladie
- CAF
- Associations de malade



Droit à la participation

- Participation aux **Conseils de la Vie Sociale (C.V.S)** dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux

- **Adhésion au Collectif Je t'Aide** [\(cliquez ici\)](#) :
 - Améliorer les droits des aidant.es
 - Rendre visibles les aidant.es
 - Participer à nos actions



Par qui être orienté.e et accompagné.e ?

- Les **plateformes de répit** (*252 en France*)
- Le **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**
- Le **Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC)**
- La **Mairie**
- La **Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)**
- Les **maisons des aînés et des aidant.es**
- Les **associations d'aidant.es et de patients**
- Votre **médecin traitant**
- Votre **mutuelle**
- Les **centres médico-sociaux et prévention santé**
- Les **CIDFF (Centres Info Droits des Femmes et des Familles)**
- **Association "Droit Pluriel"**



Zoom sur les associations d'aidant.es et de patients

- Information
- Formation
- Lignes d'écoute
- Groupes de parole et réseaux d'aidant.es
- Soutien psychologique
- Accompagnement social
- Séjours de répit
- Journées bien être
- Activités partagées avec votre proche



Rappel des ressources



<https://associationjetaide.org>



<https://fondation-grandouest.mutualia.fr/>



<https://www.maboussoleaidants.fr>



<https://www.soutenirlesaidants.fr>



<https://fncidff.info/trouver-mon-cidff/>



Ressources publiques

<https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr>



<https://www.monparcourshandicap.gouv.fr>

<https://www.service-public.fr>



Se faire accompagner par un CLIC : pourquoi et comment ?

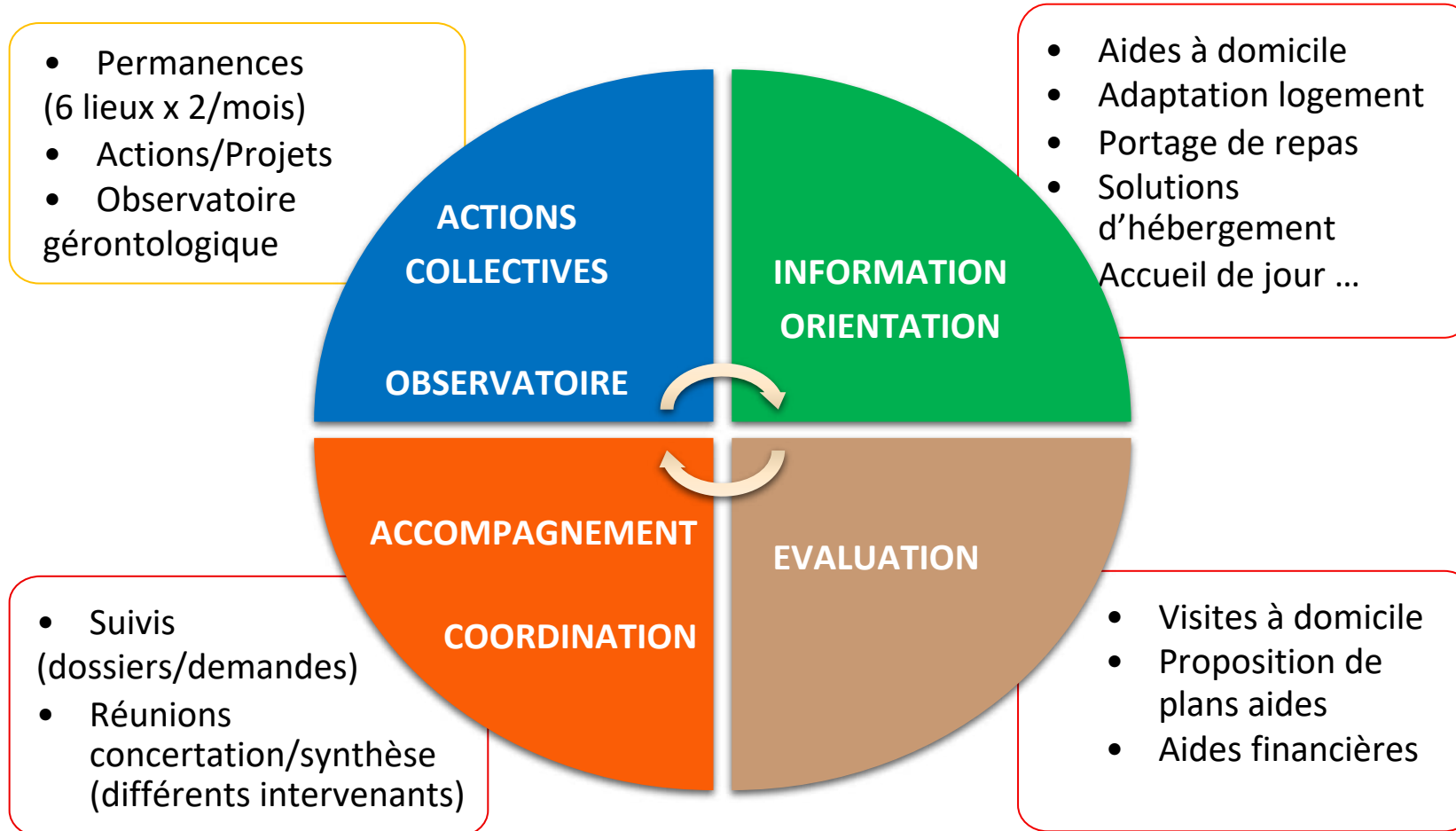




Laurent Morin

Directeur - Clic Anjou Bleu

Les missions d'un CLIC : Présentation générale

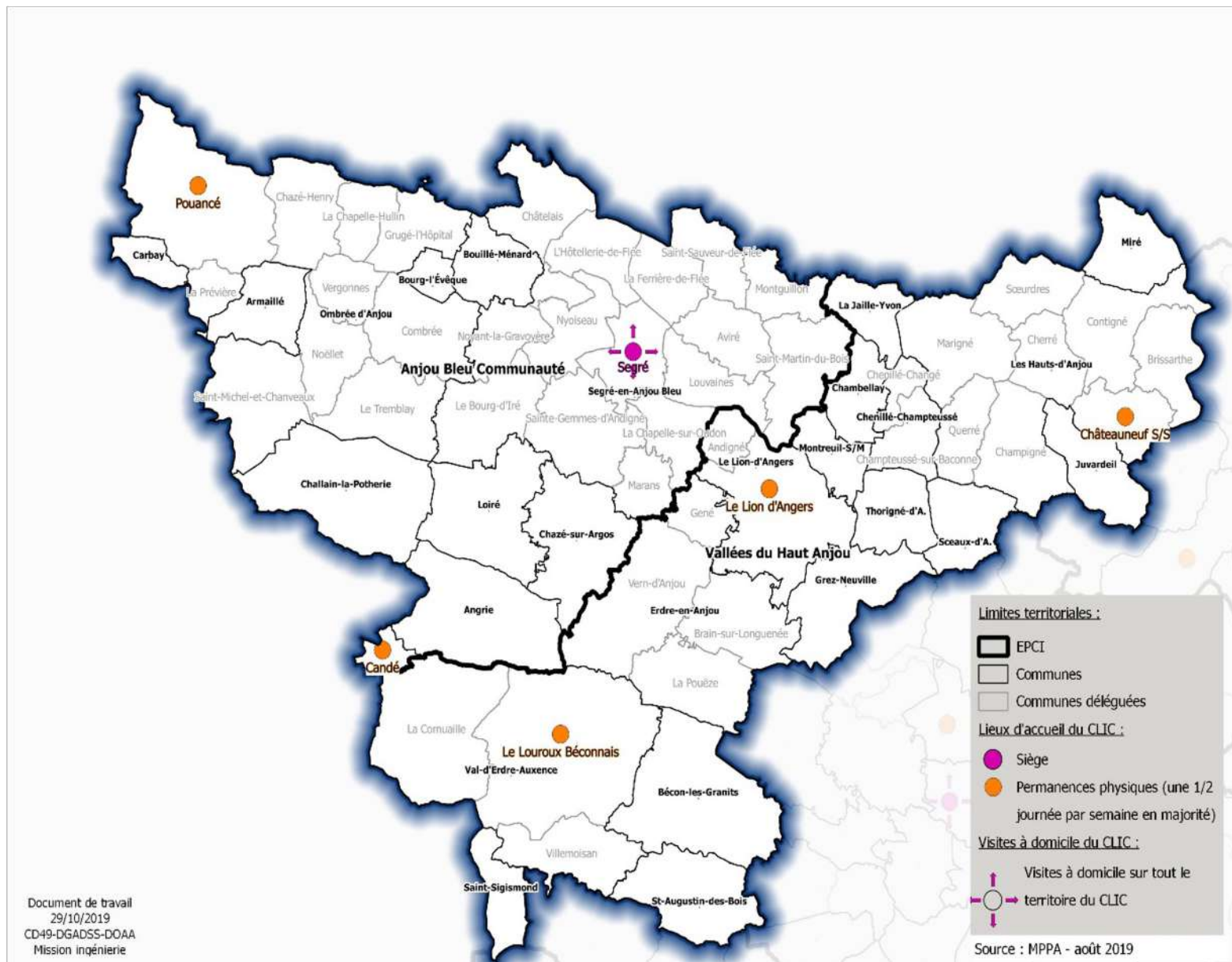


<https://situationclic.gogocarto.fr/map#/carte/@47.57,-0.46,9z?cat=all>

Accompagnement des + 60 ans et de leurs aidants :



Le CLIC de l'Anjou Bleu



ACTIFS AIDANTS



Actifs et Etablissements PETR du Segréen (Source : INSEE, 2018-2019) :

Intercommunalités PETR	Actifs en emploi	dont actifs 55 ans et +	Etablissements
CCVHA	16150	2013	1938
ABC	13770	2054	1919
TOTAL	29920	4067	3857

Etude Observatoire OCIRP-Viavoice 'Salariés Aidants, RH, RSE et dialogue social' (Octobre 2022) :

📌 **15% actifs aidants en 2021**, 1/5 en 2030 :

potentiellement, environ 6000 actifs aidants sur le Segréen

📌 Entrée dans l'aide à **36 ans** (39 ans en 2021)

📌 **81% des aidants ont besoin d'un accompagnement** pour accéder aux aides (plus 2 points)

Objectifs :



Sensibiliser les entreprises du territoire du Segréen à la thématique des actifs aidants



Proposer un **accompagnement adapté** et **spécifique** aux actifs aidants



40 actifs aidants accompagnés individuellement (+40 personnes aidées indirectement à minima)

ACTIFS AIDANTS

Comment ?

- Téléphonique (information/orientation)
- **Permanences individuelles CLIC (6)** + dédiées (entreprises) : présentiel et/ou webinars
- **'Ateliers' (stands) collectifs** (sur sites et/ou webinars)
- Entreprises (ressource) / partenariats sociaux (art. L2241-1 CT)

GUIDES :

- **Guide des Aidants** (généraliste)
- Guide des actifs aidants (spécifique)

Accompagnement
ACTIFS AIDANTS

ACCOMPAGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

- Aidés (VAD coordinatrices)
- Soutien psychologique des aidants (présentiel/distanciel)

AIDES FINANCIERES :

- Fond d'aide financière pour les binômes aidants/aidés
- **250€/binôme**
- Sur simple présentation de facture (tous types d'aides)

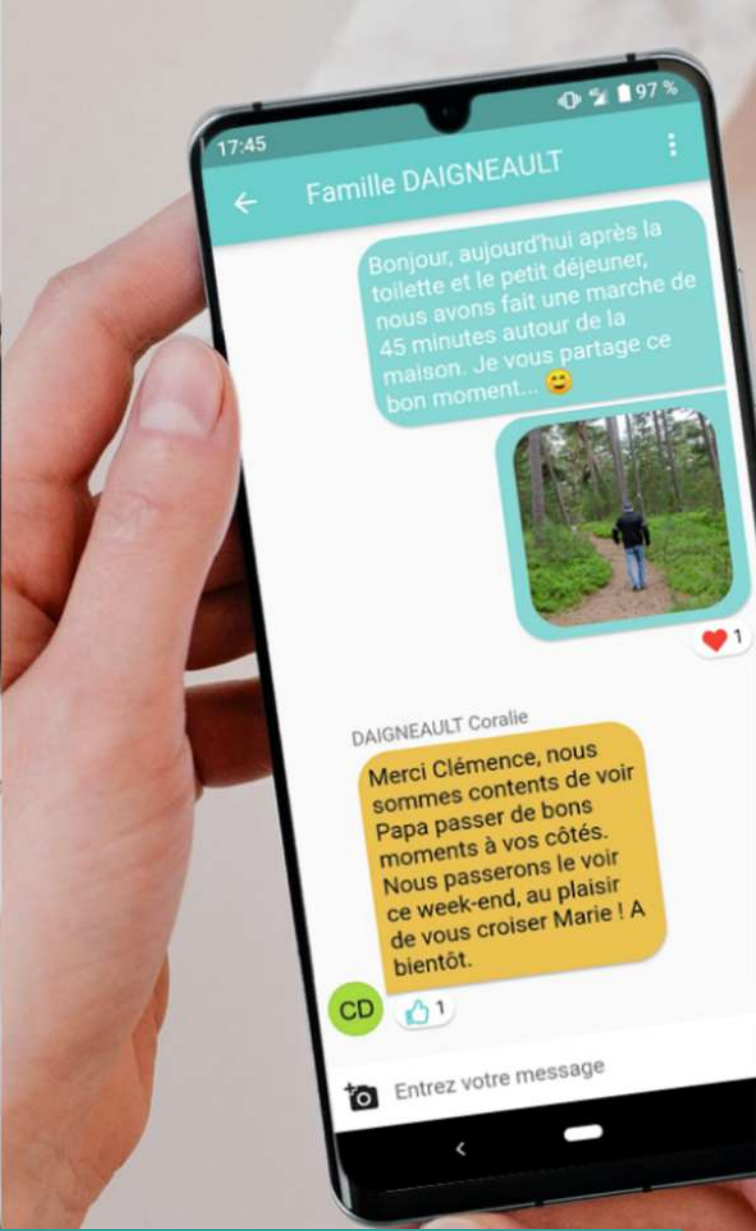
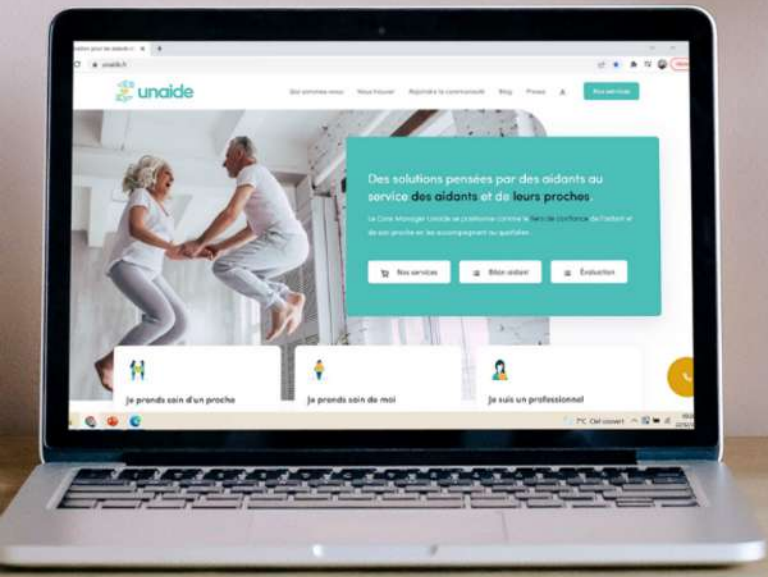
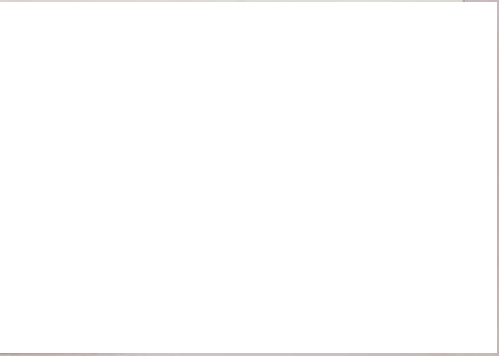


Zoom sur UNAIDE



Jérémie Tosolini

Co-fondateur - Unaide



Plateforme de services humains et numériques pour informer et accompagner.



Créée par des aidants familiaux, au service des aidants familiaux et de leurs proches

- Une équipe de 15 Care managers
- Une couverture de 99% du territoire français
- Plus de 200 000 prestations réalisées au domicile des bénéficiaires
- Un indice de recommandation à 98%

Unaide, ce sont plus de 10 000 situations accompagnées chaque mois.



La formation pour améliorer l'accompagnement des fragilités en France

- 24 modules de formation pour les aidants familiaux
- Une formation « Care Manager » de 155 heures
- Un organisme certifié

Unaide formation, ce sont deux programmes pédagogiques mêlant théorie et pratique.



UTech rêve et conçoit les technologies numériques du soin et du prendre soin

- Plus de 500 000 messages entre aidants, bénéficiaires et professionnels du soin
- Des algorithmes d'évaluation et de repérage des fragilités
- Une technologie brevetée

Utech, ce sont 15 passionnés de l'humain, experts en technologie.



Le Care Manager incarne l'interlocuteur unique et de confiance de l'aidant et de son proche, et est l'intermédiaire des aidants professionnels et/ou familiaux.

Créée par des aidants familiaux, au service des aidants familiaux et de leurs proches, Unaide propose un nouvel écosystème alliant aide humaine et technologie pour répondre aux besoins spécifiques de chacun de ses publics (usagers, aidants familiaux, professionnels du prendre soin, financeurs publics et privés).

Unaide, la première plateforme digitale de coordination dédiée aux aidants familiaux et leurs proches aidés : le Care Manager Unaide se positionne comme le tiers de confiance du couple aidant - aidé et l'accompagne au quotidien à chaque étape de leur parcours de vie. Une fois la charge mentale et le stress diminués, le couple aidant - aidé peut à nouveau se concentrer pleinement sur le caractère affectif de leur relation.

Care Manager

Chaque parcours de vie est unique. Le Care Manager prend soin des usagers comme s'il s'agissait de ses propres proches.



10 000

c'est le nombre d'appels gérés par l'équipe de Care Managers chaque mois.

Qu'est-ce-qu'un Care Manager et que fait-il ?

Aujourd'hui reconnu dans plusieurs pays comme la Suède, le Canada ou le Japon, le rôle du Care Manager fait encore des débuts timides en France.

Véritable alternative pour accompagner les aidants familiaux et leurs proches, le Care Manager est doté d'une véritable expertise, et est capable de mettre en place des solutions adaptées à chaque parcours de vie.

Pourquoi accompagne-t-il les aidants et leurs proches ?

Il incarne la clé d'entrée d'une prise en charge globale et personnalisée en tant qu'interlocuteur unique et dédié. Il anticipe chaque rupture du parcours de vie.

En plus de son travail d'accompagnement et de conseil, il s'occupe de la coordination de l'ensemble des intervenants. En parallèle, il effectue un suivi minutieux de la situation pour s'assurer du bien-être de l'utilisateur.

Comment et par quels moyens intervient-il ?

Fiabilité de l'interlocuteur dédié, stabilité des intervenants, régularité de la fréquence des services

Grâce à Unaide Connect, le Care Manager peut intervenir au quotidien. Le proche aidant gagne en disponibilité et envisage l'accompagnement plus sereinement en sachant qu'un professionnel est là, juste à ses côtés.

Care Manager

Pour permettre une prise en charge sur-mesure et personnalisée, l'intervention du Care Manager est assurée en cinq étapes :



Evaluer

Cette première étape consiste à recenser l'ensemble des attentes et des besoins, tel un cahier des charges complet, reprenant l'ensemble des éléments de la situation personnelle de la personne fragilisée et/ou de son aidant.

Orienter

Une fois les besoins identifiés, le Care Manager oriente l'aidant et/ou son proche fragilisé dans la recherche de professionnels qualifiés, et sélectionne avec eux les profils idéals pour prendre soin de l'utilisateur.

Mettre en place

Une fois les services sélectionnés, c'est le Care Manager Unaide qui prend le relais pour s'assurer de leur mise en place, ainsi que la réalisation de l'ensemble des démarches administratives (contrats de travail, aides financières...).

Coordonner

L'ensemble des aidants d'un parcours de vie sont coordonnés par l'intermédiaire du Care Manager, pour soulager l'aidant et son proche du stress et de la charge mentale qui peuvent rapidement s'immiscer dans leur quotidien.

Suivre

Pour s'assurer de la qualité des prestations, un suivi quotidien est assuré par le Care Manager. Ce sera également l'occasion de lui faire part de l'état général ou d'un changement de situation.

LE BILAN AIDANTS

L'outil permettant information et prise de conscience en autodiagnostic ou accompagné.



Votre bilan aidant pour...

- Identifier les aidants parmi vos utilisateurs
- Mettre en place une stratégie de prévention pour vos publics aidants
- Cerner et comprendre les besoins de vos publics
- Renforcer les liens entre votre entité et vos publics
- Offrir un outil simple d'utilisation
- Dresser votre baromètre aidant

L'ÉVALUATION

L'outil d'évaluation en autodiagnostic ou accompagné.

Chaque parcours de vie est unique.



INFORMATIONS LIEU DE VIE
CHOIX DOMICILE / ÉTABLISSEMENT
FACILITÉ D'ACCÈS LOGEMENT / SERVICES

BESOINS EN COORDINATION
TEST ÉLIGIBILITÉ AIDE FINANCIÈRE
MUTUELLES ET AUTRES AIDES

PLANNING D'AIDE À DOMICILE
COMPARATIF ET RESTE À CHARGE
CHOIX DES INTERVENTIONS

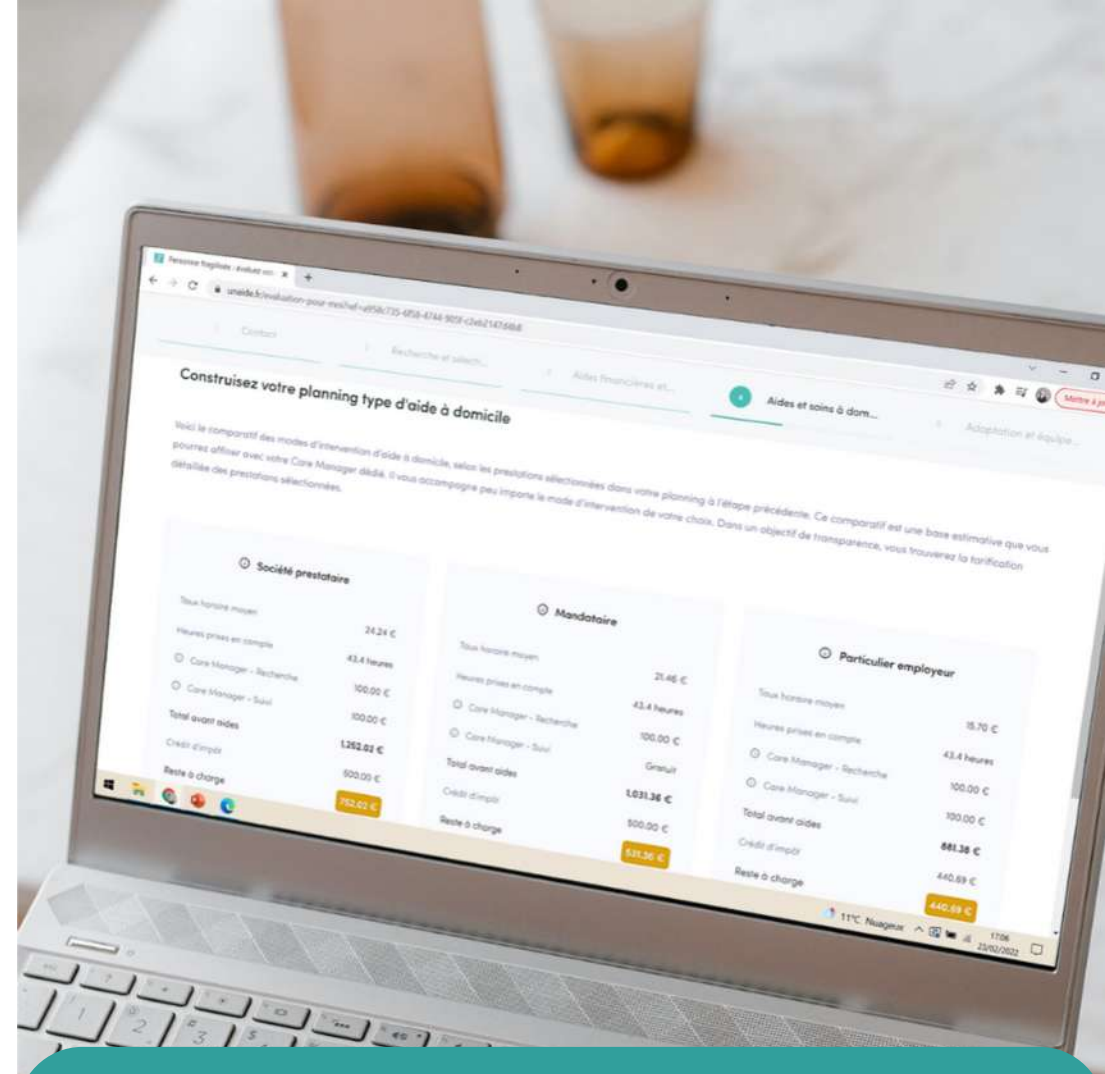
ÉQUIPEMENTS DOMICILE
ADAPTATIONS DOMICILE
PRÉVENTION DES CHUTES

RECHERCHE ET
SÉLECTION
D'ÉTABLISSEMENT

AIDES FINANCIÈRES
ET ADMINISTRATIVES

AIDES ET SOINS À
DOMICILE

ADAPTATION ET
ÉQUIPEMENT DU
LOGEMENT



Votre évaluation pour...

- Identifier les besoins du couple aidant – aidé
- Dresser un cahier des charges idéal
- Estimer le reste à charge en temps réel
- Accompagner les personnes qui prennent soin d'elles et/ou qui prennent soin d'un proche
- Participer au défi du bien-vivre à domicile
- Optimiser vos ressources

A vos côtés, dans votre rôle d'aidant



Connaitre vos droits et aides mobilisables

Avez-vous pensé que, peut-être et sans le savoir, vous êtes un aidant familial ?

Réalisez ce diagnostic afin de mieux comprendre votre situation personnelle et celle de votre proche ainsi que vos droits et aides mobilisables.

Bilan Aidant 360°



Evaluer les besoins de votre proche

Vous accompagnez une personne fragilisée ? Réalisez cette évaluation en ligne (ou accompagné d'un professionnel du médico-social Unaide par téléphone).
Grace à cette évaluation : dressez votre cahier des charges idéal et estimez votre reste à charge !

Je prends soin d'un proche



Evaluer vos besoins en tant qu'aidant

Vous souhaitez évaluer vos propres besoins ? Réalisez cette évaluation en ligne (ou accompagné d'un professionnel du médico-social Unaide par téléphone).
Grace à cette évaluation : dressez votre cahier des charges idéal et estimez votre reste à charge !

Je prends soin de moi



Facebook



LinkedIn

Le Care Manager et la formation aidants

L'objectif d'Unaide Formation est de proposer un contenu pédagogique et informatif pertinent aux proches aidants.

Plus de 11 millions d'aidants en France consacrent plus de 20 heures hebdomadaires pour prendre soin d'un proche fragilisé. Chaque module est utile à l'accompagnement d'une personne fragilisée par l'âge, une maladie ou un handicap. Au total, ce sont 24 modules de formation répartis selon 3 thématiques pour permettre une formation complète proposée en blended learning (formation réalisée à domicile ou à distance) selon les besoins de l'aidant :

- Thématique 1 : Ma vie d'aidant
- Thématique 2 : La vie de mon proche
- Thématique 3 : Droits et aides

Les modules réalisés à distance sont assurés par un Care Manager. Ce sont des Auxiliaires de Vie qui assurent les modules à domicile.



Le Care Manager et la formation aidants

Trois thématiques principales permettant de couvrir l'ensemble du parcours de vie de l'aidant aux côtés de son proche.

11 milliards d'€

Les gestes assurés par les proches aidants permettent cette économie considérable à la société française.



MA VIE D' Aidant

Cette thématique permet d'aborder des sujets théoriques et pratiques qui concernent de très près le quotidien de l'aidant tant sur les aspects relationnels, psychologiques, et pathologiques que sur les gestes essentiels de la vie quotidienne..

LA VIE DE MON PROCHE

Une thématique pensée pour les personnes fragilisées par l'âge, une maladie ou un handicap traitant des aspects liés au maintien d'un bon état de santé général, des relations sociales, de la psychologie, ou encore de l'adaptation du lieu de vie.

DROITS ET AIDES

Cette dernière thématique aborde la protection juridique, les droits et aides financières utiles au bon déroulement d'une prise en charge du parcours de vie d'un aidant et de son proche. Le sujet délicat que représente la fin de vie est également abordé.



Rendez-vous le
Jeudi 28 Septembre à 17h !

« J'accompagne un.e proche
atteint.e d'un cancer »



<https://associationjetaide.org>

